

# De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée en Côte d'Ivoire: analyse et propositions<sup>1</sup>

Kouadio, Pierre Adou Kouakou  
Université de Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire  
Institut de Linguistique Appliquée & Département des Sciences du Langage  
padoukk@yahoo.fr

Reçu: 11.1.2013

Accepté: 14.8.2013

## Résumé

Cet article se propose de faire une analyse critique de la mise en œuvre de la Linguistique Appliquée en Côte d'Ivoire. En Afrique, malgré l'existence de nombreux instituts de recherche linguistique et un nombre considérable de travaux de description en linguistique africaine et/ou française, les résultats auxquels on s'attendait ne sont pas encore satisfaisants. C'est le cas avec la promotion de la langue française au détriment des langues locales qui sont pourtant suffisamment décrites pour être enseignées et promues. On continue d'assister à la baisse du niveau de français chez les apprenants. On a également l'impression que les recherches en linguistique ne consistent uniquement qu'à décrire. Une recherche scientifique dont les résultats ne servent pas la communauté est une recherche vaine. La recherche en linguistique ivoirienne n'échappe à cette réalité. On assiste à une description linguistique sans application et sans bénéfice véritable pour les différentes communautés qu'elle concerne. Au cours de cette analyse, il sera question, d'abord, de faire l'état des lieux de la mise en œuvre de la Linguistique Appliquée en Côte d'Ivoire, ensuite de donner ce qui pourrait être les raisons de ce qu'on peut appeler la crise de la Linguistique Appliquée et enfin proposer quelques pistes de solutions pour une mise en œuvre adéquate des résultats acquis par la description.

**Mots-clés:** linguistique appliquée, Côte d'Ivoire, analyse, propositions.

## Introduction

Selon J. Dubois (1994: 139): «On donne le nom de linguistique descriptive à la théorie linguistique dont le but est d'induire des corpus des règles. Leurs applications doivent pouvoir rendre compte d'une manière complète de tous les énoncés de ce corpus». De ce point de vue, on peut dire que la linguistique descriptive et la linguistique appliquée qui se définit comme l'ensemble de recherches qui utilisent les démarches de la linguistique proprement dite pour aborder certains problèmes de la vie courante et professionnelle mettant en jeu le langage, et certaines questions que posent d'autres disciplines, sont intimement liées. Mais qu'est-ce qu'il convient d'observer en matière de recherches linguistiques dans certains pays africains, notamment en Côte

d'Ivoire? Si nous tentons de répondre à cette interrogation et après une observation objective de la recherche linguistique, on peut dire qu'en Côte d'Ivoire la linguistique appliquée ne suit pas le même rythme de développement que celle de la linguistique descriptive<sup>2</sup>. Il s'agira donc d'évaluer dans cet article, cette application de la linguistique en Côte d'Ivoire. En d'autres termes, la recherche linguistique est-elle effectivement mise en application

---

<sup>1</sup> Le titre de cet article tel que formulé n'est qu'une ébauche de ce qui pourrait être l'objet d'une recherche de grande envergure (mémoire, colloque, thèse, etc.); il nous a été inspiré après enquête minutieuse menée dans le cadre des activités portant sur le colloque annuel (mars 2010) de l'Institut de Linguistique Appliquée de l'Université de Cocody-Abidjan.

<sup>2</sup> Nous voulons faire remarquer que la recherche en linguistique descriptive est relativement abondante par rapport à la recherche en linguistique appliquée.

comme le voudrait la linguistique descriptive elle-même ? Nous exposerons également les risques que pourraient courir les langues maternelles ivoiriennes si l'on ne met pas véritablement en pratique les recherches de la linguistique descriptive.

Pour ce faire, nous procédons à une analyse de la situation de la recherche linguistique avant de donner les raisons de la crise de la linguistique appliquée (si on peut l'appeler ainsi). Enfin, nous allons faire quelques propositions pour une recherche linguistique plus opérationnelle et plus dynamique en Côte d'Ivoire.

### 1. L'analyse

Si nous jetons un regard critique sur l'histoire de l'évolution des langues, on peut constater que toutes les nations du monde dites «modernes» et «puissantes» ne se sont développées qu'à partir de l'usage «complet»<sup>3</sup> de leurs langues maternelles. Autrement dit, aucune de ces nations ne s'est développée avec la langue des autres. C'est le cas par exemple de la France avec le français, de l'Angleterre avec l'anglais, du Japon avec le japonais, etc.

Aussi, le rayonnement d'une langue donnée à l'échelle planétaire, constitue-t-il un prestige pour le pays dont elle est issue. Ainsi, certains pays comme la France ou encore l'Angleterre continuent de se battre pour le prestige de leurs langues à travers des organisations internationales comme la «Francophonie» et le «Commonwealth». Ailleurs encore, on parle de la «ligue arabe» pour désigner tous les pays qui ont en commun la langue arabe.

Cependant, si ces langues connaissent aujourd'hui autant de prestige, c'est parce

qu'un travail préalable a été effectué. Ce travail est relatif à la description systématique de ces langues. Ce travail de description sera ensuite soutenu par la création d'institutions académiques. En la matière, on peut citer la prestigieuse «Académie Française» qui a vu le jour en 1635. Un travail de consolidation du prestige de ces langues des pays dits «modernes» sera également soutenu par les nombreuses conquêtes coloniales. C'est le cas par exemple en Afrique où le français et l'anglais se sont «imposés» comme les langues officielles des nations nouvellement indépendantes. Mais bien que ces langues étrangères soient les principaux moyens de communication des pays africains, certaines autorités vont songer à introduire l'enseignement des langues maternelles locales dans le système éducatif. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, les autorités des années 60 et 70, en prélude à la réforme de l'enseignement, ont fait voter une loi à l'Assemblée Nationale. Voici ce qu'en stipulent les articles 67 et 68:

#### Article 67:

L'Introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel doit être conçue comme un facteur d'unité nationale et de revalorisation du patrimoine culturel ivoirien.

#### Article 68:

L'institut de Linguistique Appliquée est chargé de préparer l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, notamment par leur description, leur codification, l'identification et la consignation de leurs grammaires et lexiques, l'élaboration de manuels scolaires et développement des productions littéraires garantissant leur caractère culturel.

Dans cet élan, l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), en collaboration avec le Département des Sciences du Langage va procéder à la description partielle ou systématique de plusieurs langues

<sup>3</sup> Cet usage «complet» concerne aussi bien l'écrit que l'oral.

ivoiriennes. C'est ainsi qu'on a assisté dans les années 70 à la mise en œuvre des différents Atlas des langues nationales ivoiriennes. Il s'agit entre autres de *l'Atlas des langues kwa et l'Atlas des gur*.

Au-delà des langues ivoiriennes, ces deux institutions académiques vont procéder à la description des variétés locales du français. Il s'agit notamment du Français Populaire Ivoirien (FPI), du français ivoirien et du nouchi. Ainsi pouvons-nous citer Kouadio N'guessan Jérémie qui, en 1990, consacrait le premier article scientifique sur le nouchi, argot de jeunes ivoiriens. En effet, le nouchi est un mélange de français et de langues locales ivoiriennes très dynamique, en pleine expansion dans les milieux urbains et périurbains. Comme illustration de production nouchi, apprécions les exemples suivants:

- (1a) il y a foyi (production nouchi)
- (1b) il (n') y a rien (traduction français standard)
- (2a) la go-la est klaman (production nouchi)
- (2b) cette jeune fille est belle (traduction français standard)

Le terme «*foyi*» est un emprunt aux langues ivoiriennes, notamment le baoulé (langue kwa) et le dioula (langue mandé). Quant au terme «*go*», il est d'origine inconnue, mais il demeure fréquent dans le parler des populations ivoiriennes.

Aussi, dans un travail de recherche intitulé *Description de la variation: études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire (2002)*, Akissi Béatrice Boutin fait une description des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire. Par ce travail, l'auteur veut contribuer à une meilleure compréhension de la variation linguistique du français de Côte d'Ivoire, en mettant à la disposition des enseignants, des éditeurs, et toute

personne s'intéressant à la langue, des analyses de la variation du français en Côte d'Ivoire.

En outre, bien que les objectifs pédagogiques aient été fixés au début, on peut constater que l'étape de la didactique et de l'enseignement des résultats de toutes ces recherches linguistiques n'est pas encore franchie. En d'autres termes, les nombreux travaux de description des langues ivoiriennes et des variétés de français n'ont pas encore été suffisamment exploités comme le souhaitait le gouvernement ivoirien. Cette situation laisse entrevoir que nous sommes restés dans une léthargie où on décrit sans pouvoir s'en servir; ou tout au plus, la plupart de ces recherches ne se limitent qu'à l'application des théories linguistiques. Parmi ces théories, on peut citer, le fonctionnalisme, la grammaire générative, l'énonciation et l'analyse du discours. Or, si l'on veut atteindre les objectifs assignés dès le départ avec la création de l'Institut de Linguistique Appliquée, il faut absolument franchir l'étape de la linguistique appliquée et de la didactique des langues.

N.J. Kouadio (1977: 225), faisant référence aux objectifs assignés à l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA) écrit que: Les responsables de cet Institut, en collaboration avec le ministère de la recherche scientifique, ont établi un programme de recherche pour les années à venir comportant les thèmes suivants:

- «1-L'enseignement du français;
- 2-La description des langues ivoiriennes et leur enseignement;
- 3-L'alphabetisation aussi bien en français qu'en langues nationales;
- 4-Les recherches en tradition orale;
- 5- La situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire».

Au regard donc de ce qui précède et après observation de ce qui se passe sur le terrain aujourd'hui, on peut se rendre compte que plusieurs facteurs peuvent expliquer cela.

Pour l'enseignement du français, bien que de nombreux travaux aient été consacrés à la description des variétés locales du français, aucune disposition particulière n'est prise pour les mettre en application. Pire, depuis maintenant quelques années, le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure (ENS) pour l'enseignement du français n'est plus autorisé aux étudiants formés au Département des Sciences du Langage et par l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA).

Pour la description des langues ivoiriennes et leur enseignement, de nombreuses recherches ont été faites. Cependant, il reste encore beaucoup à faire parce que d'autres langues ne sont pas encore décrites. Aussi, s'il est vrai que depuis maintenant une décennie, une dizaine de langues sont en phase d'expérimentation dans les programmes de l'enseignement primaire avec le Projet École Intégrée (PEI), il faut tout de même reconnaître que, la langue française et ses différentes variantes gagnent de plus en plus du terrain par rapport aux langues ivoiriennes. Ce constat laisse penser que l'étape de l'enseignement des langues ivoiriennes n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, car aujourd'hui de plus en plus d'Ivoiriens ont le français comme langue maternelle et/ou première. Bien plus, le Projet École Intégrée (PEI) est toujours à l'étape de la phase expérimentale.

Pour l'alphabétisation en français et en langues nationales, le constat semble être le même avec le point précédent. Ici,

malgré les nombreux moyens dégagés par l'État de Côte d'Ivoire et certaines institutions internationales comme l'UNESCO ou encore le PNUD, le taux d'analphabétisme reste très élevé. Selon J.F. Koffi (2008: 3): «Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1998), la Côte d'Ivoire présente un taux d'analphabétisme de 53%». Ce taux d'analphabétisme est trop élevé pour un pays qui se veut moderne.

Si on se limite à ces trois points (l'enseignement du français, l'enseignement des langues ivoiriennes, l'alphabétisation en français et langues nationales), on peut dire que la linguistique appliquée et la didactique des langues en Côte d'Ivoire sont en «crise». Autrement dit, le fossé qui sépare la linguistique descriptive et la linguistique appliquée est grand. En réalité, ces deux notions que sont linguistique descriptive et linguistique appliquée devraient être complémentaires parce que c'est par l'application de la description qu'on pourra également améliorer et renforcer la recherche descriptive déjà existante. Nous parlons de «crise» parce que selon nos enquêtes à l'Institut de Linguistique Appliquée et au Département des Sciences du Langage de l'Université de Cocody Abidjan, la linguistique appliquée a connu ses lettres de noblesse dans la période de 1963 jusqu'au milieu des années 80. En effet, c'est à cette période que les résultats en linguistique appliquée ont été plus probants et plus prolifiques. Cela peut s'expliquer par le fait que, d'une part, les infrastructures et les équipements étaient en bon état et d'autre part, ces infrastructures et équipements bénéficiaient d'une maintenance régulière. Toutes ces raisons, nous amènent à dire

que la linguistique appliquée est en «crise». Certes, l'objectif de la recherche linguistique en tant science objective n'est pas d'orienter l'évolution linguistique et/ou sociale d'un pays, mais les résultats de cette recherche linguistique doivent pouvoir servir; d'où l'importance de la linguistique appliquée.

Cependant qu'est-ce qui peut justifier cette «crise» de la linguistique appliquée? En d'autres termes, quelles peuvent être les raisons de cette «crise» de la linguistique appliquée?

Dans cette deuxième séquence de cette réflexion nous énumérons quelques raisons de cette «crise» de la linguistique appliquée en Côte d'Ivoire.

## **2. Les raisons de la crise de la linguistique appliquée**

Les raisons de la crise de la linguistique appliquée sont multiples. Mais nous pensons que la première est avant tout un problème organisationnel des différentes structures académiques qui sont supposées être habilitées à mettre en application la recherche descriptive. Il n'existe pratiquement pas de collaborations scientifiques entre les structures académiques qui doivent mettre en pratique la recherche descriptive. Ces institutions sont entre autres l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), les Départements des Sciences du Langage et des Lettres Modernes, le Service Autonome d'Alphabétisation (SAA), le Département des Lettres Modernes de l'Ecole Normale Supérieure et le Ministère de l'Education Nationale.

Si au niveau de l'ILA et du Département des Sciences du Langage la

collaboration semble de mise<sup>4</sup>, il n'en est pas de même avec les autres institutions citées ci-dessus. En principe, l'ILA avec les autres structures concernées par la linguistique appliquée devraient travailler en étroite collaboration. Alors qu'ici, ce n'est pas le cas. Sinon, comment comprendre que depuis la mise en œuvre du Projet Ecole Intégrée, l'ILA n'est intervenue seulement qu'à l'étape de la conception des tous premiers manuels? Aujourd'hui, de façon solitaire, le Ministère de l'Education Nationale pilote ce projet sans avoir recours aux véritables spécialistes. Dans une telle situation, il ne serait pas étonnant que ce projet (très intéressant) échoue. Il en est de même pour l'alphabétisation aussi bien en français qu'en langues locales ivoiriennes. La plupart des personnes (90% au moins) qui animent les Centres d'Alphabétisation n'ont reçu aucune formation en la matière<sup>5</sup>. Comment peut-on s'attendre à des résultats satisfaisants dans un tel contexte? Il y a également la suppression du concours d'entrée à l'ENS aux étudiants formés aux Département des Sciences du Langage. S'il existait une franche collaboration entre le Département des Sciences du Langage et ceux des Lettres Modernes des Universités de Cocody, de Bouaké et celui de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'on devrait comprendre que l'étudiant formé en linguistique française et africaine, serait mieux outillé pour enseigner le français dans un pays comme la Côte d'Ivoire, où le français est pratiqué comme une langue seconde.

<sup>4</sup> La plupart des enseignants du Département des Sciences du Langage sont des chercheurs à l'ILA.

<sup>5</sup> Ce constat est le résultat d'une enquête que nous avons menée dans certaines communes du District d'Abidjan.

La deuxième raison est liée au problème d'ordre matériel et financier. Contrairement aux années 70 et 80 où l'ILA disposait d'un minimum de moyens pour la description des langues ivoiriennes et ensuite pour la publication de syllabaires et autres revues, il faut reconnaître qu'il n'en existe pratiquement plus: l'Etat de Côte d'Ivoire ne s'y intéresse plus; l'appui extérieur avec les différentes coopérations n'existe plus. Aujourd'hui, il n'existe que les traces de ce qu'avait été l'ILA<sup>6</sup>. Dans ces conditions, la motivation ne peut être de mise et cela a pour conséquence directe, un manque criant de résultats probants pour l'application des différentes descriptions linguistiques.

La troisième raison est relative au manque d'intérêt de l'Etat ivoirien pour la promotion des langues nationales. S'il existait une réelle volonté politique pour le rayonnement des langues maternelles ivoiriennes, l'Etat y mettrait les moyens (le minimum) nécessaire pour leur promotion. A propos de l'importance de l'usage des langues nationales à l'école, voici ce que recommande l'UNESCO (1971):

«L'usage des langues africaines dans l'enseignement facilite le processus de l'apprentissage et engendre l'esprit de créativité. La langue africaine parlée en famille et dans la vie quotidienne est le meilleur support de la pensée africaine, car il a été démontré qu'on ne peut pas penser avec la tête d'autrui. Seule l'éducation en langues africaines peut résoudre le problème du déséquilibre existant entre l'élite et la masse, les parents et les élèves et favoriser ainsi le développement harmonieux des pays africains».

<sup>6</sup>- On peut faire ce constat en faisant l'état des lieux de l'ILA. Il existe une salle d'informatique mal équipée, une salle de reprographie sans équipement, un mensuel de publication (CIRL) dont le dernier numéro date de 1996, etc.

Depuis maintenant un peu plus de dix ans, le Projet Ecole Intégrée tarde à décoller. En principe, après dix ans de phase expérimentale, l'on devrait être à l'étape de l'extension du projet. Malheureusement, nous en sommes encore à l'étape initiale. De ce constat, on peut déduire qu'il n'existe véritablement pas de suivi et de mesures d'accompagnement. Aussi, l'aboutissement d'un tel projet permettrait à la Côte d'Ivoire de disposer d'une véritable littérature et d'une presse en langues maternelles ivoiriennes.

Face à cette situation qu'on pourrait qualifier de dramatique, que faut-il faire ? Nous tenterons de répondre à cette interrogation en proposant quelques pistes de solutions.

### 3. Propositions

La première proposition est relative à l'optimisation et à la réorganisation des différentes structures académiques impliquées dans la linguistique descriptive et dans la linguistique appliquée.

En effet, l'Institut de Linguistique Appliquée est reconnu pour les efforts qu'il fournit pour la description des langues ivoiriennes et des variétés locales du français. Ainsi, il est démontré par plusieurs chercheurs que l'influence des langues maternelles (le substrat) ivoiriennes est la principale cause de la variation du français. Etant donné que le Département des Lettres Modernes est le principal pourvoyeur de futurs enseignants de français, ces derniers doivent nécessairement collaborer avec l'ILA afin de permettre aux étudiants de comprendre les mécanismes du fonctionnement de la langue française lorsqu'elle s'éloigne de la norme centrale.

Aussi devrait-on permettre aux étudiants formés par le Département des

Sciences du Langage de présenter le même concours que leurs condisciples des Lettres Modernes. S'il y a lieu de procéder à des échanges d'unités de valeur (UV) entre ces deux institutions, on peut le faire. En d'autres termes, il faut encourager l'interdisciplinarité entre les trois institutions. De cette façon, les étudiants formés en didactique du français langue seconde et en linguistique appliquée à l'enseignement seront plus aptes à expliquer les phénomènes de la variation de la langue française.

Pour l'enseignement des langues maternelles ivoiriennes à l'école, l'ILA doit absolument être au centre du projet. Le Ministère de l'Education Nationale doit mettre les moyens à la disposition de l'ILA. Dans tous les cas, cette disposition ne serait pas nouvelle, car c'est ce que recommandent les textes qui régissent la création de L'ILA, affirme N.J. Kouadio (1977: 22). Cette disposition concerne également l'alphabetisation en français et en langues nationales. Le Service Autonome d'Alphabetisation (SAA) ne devrait plus avoir le monopole de l'Alphabetisation en Côte d'Ivoire. Il faut nécessairement, par des textes légaux, établir une collaboration entre cette structure et l'Institut de Linguistique Appliquée.

Aussi, la linguistique ivoirienne doit sortir de son «carcan» classique qui consiste à faire la description partielle ou systématique des langues pour s'orienter vers de nouveaux horizons. Il s'agit notamment de la linguistique appliquée aux Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC), de la linguistique appliquée aux Sciences Médicales et de la Santé, de la linguistique appliquée aux Sciences Politiques et Juridiques, etc. Ainsi, si nous

prenons le cas spécifique de la linguistique appliquée aux NTIC et avec l'essor fulgurant des sociétés de téléphones mobiles, on pourrait s'en servir pour créer des serveurs vocaux en langues ivoiriennes et de rédaction de messages «SMS» avec l'alphabet phonétique des langues ivoiriennes. Autrement dit, il sera de plus en plus question de la mise en application des résultats de la recherche en linguistique descriptive.

Mais tout ce que nous venons d'évoquer précédemment ne connaîtra un succès si et seulement si l'Etat ivoirien s'implique véritablement. En effet, l'Etat ivoirien, à travers le Ministère de l'Education Nationale et celui de la Recherche Scientifique, doit responsabiliser les institutions de recherche qu'il faut et à la place qu'il faut. Ainsi, il doit définir clairement les rôles et les responsabilités des différentes institutions comme l'ILA, le SAA, les Départements des Sciences du Langage, des Lettres Modernes (à l'Université, comme à l'ENS). Tant que ce travail préalable n'est pas fait, les uns et les autres se marcheront toujours sur les pieds. On doit donc savoir qui doit «décrire» et qui doit «appliquer».

Cependant ces objectifs ne pourront être atteints que s'il y a des mesures d'accompagnement. Ces mesures d'accompagnement sont d'ordre matériel et financier. Ainsi, l'Institut de Linguistique Appliquée doit être restructuré afin qu'il puisse relever les défis du moment. Il s'agit donc de l'équipement de l'ILA en matériels informatiques avec connexion internet, de la restauration de la salle de reprographie, de l'aménagement d'une salle de rédaction. Il faut également encourager les chercheurs (enseignants et étudiants) qui

s'intéressent à la description et à la didactique des langues ivoiriennes en mettant à leur disposition des primes d'incitation, etc. Si toutes ces dispositions sont prises, cela peut aider les étudiants orientés au Département des Science du Langage à se «décomplexer»<sup>7</sup> et surtout à comprendre le bien fondé de l'étude des langues. Nous faisons cette remarque parce que selon nos enquêtes, la plupart des étudiants nouvellement orientés dans cette filière n'ont aucune notion de l'intérêt qu'il y a à étudier les sciences du langage et notamment la linguistique descriptive. Pourtant, si ces derniers savaient ce qu'ils pouvaient faire avec l'étude des langues maternelles africaines, ils pourraient proposer leurs services à des structures privées ou semi-privées dans le cadre de l'alphabétisation ou de l'enseignement en langues nationales. Ces structures peuvent être ici des Conseils Généraux, des Conseils Municipaux, des Associations Régionales, etc.

### Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que la linguistique appliquée et la didactique des langues ne sont pas suffisamment mises en exergue malgré une relative abondance d'une linguistique descriptive en Côte d'Ivoire. Alors, nous suggérons que des dispositions particulières soient prises afin qu'il y ait une application effective et active de la recherche descriptive des langues ivoiriennes et des variétés locales du français. Si ces dispositions ne sont pas prises dès maintenant, nous risquons d'assister à la «mort» progressive des

langues ivoiriennes. C'est pourquoi, toutes les autorités compétentes impliquées directement ou indirectement à la linguistique appliquée et à la linguistique descriptive doivent prendre la pleine mesure de la gravité de la situation afin que la recherche linguistique ait encore de beaux jours devant elle. Et comme le fait remarquer L. Bloomfield (1970: 25): «Le pas le plus difficile dans l'étude du langage est le premier. Maintes et maintes fois l'érudition s'est approchée de l'étude de la langue sans y pénétrer réellement. La science linguistique naquit de préoccupations relativement pratiques tel que l'utilisation de l'écriture, l'étude de la littérature et particulièrement des textes les plus anciens, la prescription d'un parler élégant; mais on pouvait passer beaucoup de temps sur ces faits sans pénétrer réellement dans l'étude linguistique», la linguistique elle-même se veut une science de la pratique et de l'innovation.

### Bibliographie

- Adopo, A. F. (1996). Pluralité linguistiques et pluralité culturelles. *CIRL*, Abidjan, ILA. 31: 127-157.
- Adopo, A. F. (1996). Le Projet-Nord aujourd'hui et demain. *TRANEL, Langue et Education en Afrique Noire*: 103-115. Suisse. Institut de Linguistique. Université de Neuchâtel.
- Arnaud, E. (1979). Linguistique et enseignement du français en Côte d'Ivoire. *CIRL*, Abidjan, ILA. 5: 14-24.
- Bloomfield, L. (1970). *Le langage*. Paris: Payot.
- Dubois, J. (1994). *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- Duponchel, L. (1975). *Dictionnaire du français de Côte d'Ivoire*. Institut de Linguistique Appliquée. Université d'Abidjan.
- Herault, G. (1983). *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*. Abidjan, ILA. Paris: ACCT.
- Koffi, F. J. (2008). *Problèmes organisationnels, méthodologiques et linguistiques de l'alphabétisation en milieu rural et périurbain en Côte d'Ivoire*. Thèse unique de doctorat. Département des Sciences du Langage. Université de Cocody-Abidjan.
- Kouadio, N. J. (1977). *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes d'interférences*

<sup>7</sup> La plupart des bacheliers nouvellement orientés au Département des Sciences du Langage n'éprouvent aucun intérêt à étudier les langues ivoiriennes.



- linguistiques et socioculturelles*. Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> Cycle. Université de Grenoble 3.
- Kouadio, N. J. (1996). *Description systématique de l'atté de Memni, langue kwa de Côte d'Ivoire*. Thèse d'Etat. Université de Grenoble 3.
- Kouadio, P. & Adou K. (2011). *L'enseignement du français dans les œuvres littéraires du secondaire*. Sarrebruck. Allemagne. Editions Universitaires Européennes
- Mensa, E. & Tchagbale, Z. (1977). *Atlas des langues gur de Côte d'Ivoire*. Université d'Abidjan. Institut de Linguistique Appliquée.
- Sangare, A. (1984). *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire): phonologie, grammaire, lexique et textes*. Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Grenoble3





پروپوزیشن گاہ علوم انسانی و مطالعات فرہنگی  
پرتال جامع علوم انسانی